



Une zone d'activités inter-communale pour favoriser la création d'emplois

PRÉSENTATION

La communauté de communes du Romorantinois et du Monestois regroupe depuis 2009 onze communes du Loir-et-Cher. La création d'une zone d'activités économiques répond à la volonté des collectivités d'attirer de nouvelles activités sur leur territoire.

PROGRAMME

Création d'une zone d'activités de 40 hectares pour tous types d'activités économiques

CALENDRIER

Travaux : 2004-2005

Commercialisation : depuis 2004

Forme d'intervention

Concession d'aménagement (signée en 2000)

Concédant

Syndicat Mixte des Grandes Bruyères devenue Communauté de communes du Romorantinais et du Monestois

Maître d'ouvrage

3 vals aménagement

Maître d'œuvre

Paysage : Cabinet Lew
VRD : Services techniques de la ville de Romorantin-Lanthenay

Surface

400 000.00 m²

Budget Opération

7 100 000 € HT